

## ANNEXE 14

### Fiches signalétiques des produits

## **A Fiches signalétiques**

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PAGE:	1 de 5
RÉVISION:	06/02/2005
D'IMPRESSION:	10/21/2005

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

### FLOMIN AN 905 SH

*Fournisseur :*

**SNF INC**

PO Box 250

Riceboro, Georgia 31323

Tel : 912-884-3366 Fax : 912-884-5031

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

*Identification de la préparation :*

Polymère anionique hydrosoluble

## 3. IDENTIFICATION DES RISQUES

*Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes*

## 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

*Inhalation :*

Placer la personne à l'air libre.

*Contact avec la peau :*

Laver à l'eau et au savon par précaution. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

*Contact avec les yeux :*

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. En cas d'irritation persistante des yeux, consulter un médecin.

*Ingestion :*

Des études chez l'animal démontrent que le produit n'est pas toxique

## 5. MESURES DE LUTTE ANTI-INCENDIE

*Moyens d'extinction convenables :*

Le refroidissement à l'eau est de bonne pratique, eau vaporisée, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), extincteur à poudre

*Précautions spéciales pour lutter contre les incendies :*

Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes

*Équipement de protection pour les pompiers :*

Ne nécessite pas d'équipement protecteur spécial.

## 6. MESURES EN CAS DE DÉGAGEMENT ACCIDENTAL

*Précautions personnelles :*

Pas de précautions spéciales requises.

**Précautions écologiques :** Ne pas contaminer l'eau.

**Méthodes pour le nettoyage :** Ne pas rincer à l'eau. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## 7. MANUTENTION ET CONSERVATION

**Manutention :** Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

**Conservation :** Conserver dans un endroit sec et frais (0-35°C).

## 8. CONTROLLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONELLE

**Moyens techniques de contrôle :** Aspiration locale en cas de poussières, ventilation naturelle est suffisante en l'absence de poussières

### UÉquipement de protection personnelle

- **Protection respiratoire :** Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m<sup>3</sup>, le port d'une masque anti-poussière est recommandé
- **Protection des mains :** Gants en caoutchouc.
- **Protection des yeux :** Lunettes de sécurité avec protections latérales. Ne pas porter des lentilles de contact.
- **Protection de la peau :** Porter un tablier ou un vêtement de protection résistant aux produits chimiques en cas d'éclaboussures ou de contact répété avec des solutions.

**Mesures d'hygiène :** Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Manipuler conformément aux pratiques de sécurité et de bonne hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Forme :** solide granuleux

**Couleur :** blanc

**Odeur :** aucune

**pH :** 4-9 @ 5 g/l

**Pointe de fusion (°C) :** Pas applicable

**Point d'éclair (°C) :** Pas applicable

**Temp. d'auto-ignition (°C) :** Pas applicable

**Tension de vapeur (mm Hg) :** Pas applicable

**Densité en vrac :** Voir la Fiche Technique.

**Solubilité dans l'eau :** Voir la Fiche Technique.

**Viscosité (mPa s) :** Voir la Fiche Technique.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Le produit est stable. il n'y a pas de risque de polymérisation dangereuse

**Conditions à éviter :** Les agents oxydants peuvent causer une réaction exothermique

**Produits de décomposition dangereux :** Une décomposition thermique peut produire: oxydes d'azote (NOx), oxydes de carbone

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **UToxicité aiguë**

- **Oral :** DL50/oral/rat > 5000 mg/kg

- **Dermique :** Des études chez le lapin ont démontré que le produit n'est pas toxique par la voie cutanée même à de fortes doses.

- **Inhalation :** Le produit ne devrait pas être toxique par inhalation.

### **UIrritation**

- **Peau :** Des études chez le lapin selon la technique de Draize ont démontré que le produit n'est pas irritant pour la peau.

- **Yeux :** Des tests effectués selon la technique de Draize, montrent que le produit n'entraîne pas d'irritation de la cornée ou de l'iris, mais seulement de légères irritations transitoires de la conjonctive, similaires à toutes les matières pulvérulentes.

**Sensibilisation :** Des études chez le cobaye ont démontré que le produit n'est pas sensibilisant.

**Toxicité chronique :** Une étude d'ingestion de deux ans chez le rat n'a pas révélé d'effets néfastes sur la santé. Une étude d'absorption orale menée durant deux ans sur des chiens n'a pas révélé d'effets négatifs sur la santé.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- **Poissons** LC50/Danio rerio/96 hr > 100 mg/L (OECD 203) (Based on results obtained from tests of analogous products.)

- **Algues :** IC50/Scenedesmus subspicatus/72hr > 100 mg/L (OECD 201) (Based on results obtained from tests of analogous products.)

- **Daphnia :** EC50 /Daphnie magna/48 hr > 100 mg/L (OECD 202) (Based on results obtained from tests of analogous products.)

**Bioaccumulation :** Does not bioaccumulate.

**Persistence/dégradabilité :** Difficilement biodegradable.

### 13. CONSIDERATIONS CONCERNANT L'ÉVACUATION

**Déchets de résidus/produite inutilisé :** En accord avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés :** Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Peut être évacué sur décharges ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

### 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

Non réglementé.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Statut RCRA :** N'est pas un déchet dangereux

**No. de déchet dangereux :** Pas applicable

**Quantité à déclarer (40 CFR 302) :** Pas applicable

**Quantité de seuil de planification (40 CFR 335)** Pas applicable

**Informations concernant la Proposition 65 de Californie :** The following statement is made in order to comply with the CA Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986: This product contains a chemical known to the State of California to cause cancer: residual acrylamide.

Classification HMIS et NFPA	HMIS	NFPA
<b>Santé :</b>	1	1
<b>Inflammabilité :</b>	1	1
<b>Réactivité :</b>	0	0

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

***Personne à contacter :*** Regulatory Affairs Manager

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou, utilisables pour tout procédé de fabrication.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PAGE:	1 de 5
DATE DE REVISION:	30/11/2002
DATE D'IMPRESSION:	28/08/2006
N° DE FICHE	BUSC0201

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

**Nom du produit :** FLOMIN 45 VHM

**Société :** SNF S.A.S.  
ZAC de Milieux  
42163 ANDREZIEUX CEDEX, FRANCE

**Téléphone :** +33.(0).477.36.86.00 **Fax :** +33.(0).477.36.86.96

**Téléphone en cas d'urgence (24h) :** International: +33.477.36.87.25 **France:** 04.77.36.87.25

**Utilisation du produit :** Agent de procédé pour applications industrielles.

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Identification de la préparation :** Polymère cationique hydrosoluble

Composants dangereux	Classification	CAS-No	% en poids
Poly(chlorure de diallyldiméthylammonium) {PolyDADMAC}	R52/53	26062-79-3	> 85

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.**

**Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**

## 4. PREMIERS SECOURS

**Inhalation :** Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

**Contact avec la peau :** Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. Laver à l'eau et au savon par précaution. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux :** Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. En cas d'irritation persistante des yeux, consulter un médecin.

**Ingestion :** Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours. Des études chez l'animal démontrent que le produit n'est pas toxique.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés :** eau, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre sèche



<b>Moyens d'extinction à éviter :</b>	Aucun(e).
<b>Précautions particulières en cas d'incendie :</b>	Les poudres humides et les solutions peuvent occasionner des conditions extrêmement glissantes.
<b>Équipements spéciaux pour la protection des intervenants :</b>	Ne nécessite pas d'équipement protecteur spécial..

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles :</b>	Pas de précautions spéciales requises.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement :</b>	Ne pas contaminer l'eau.
<b>Méthodes de nettoyage :</b>	<u>Ne pas rincer à l'eau.</u> Nettoyer rapidement avec une pelle ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. <u>Après le nettoyage,</u> rincer les traces avec de l'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation :</b>	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
<b>Stockage :</b>	Conserver dans un endroit sec et frais (0 - 35°C).

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Mesures d'ordre technique:</b>	Aspiration locale en cas de poussières, la ventilation naturelle est suffisante en l'absence de poussières.
<b>Protection individuelle</b>	
- <b>Protection respiratoire :</b>	Dans le cas où la concentration de poussières dépasse 10 mg/m <sup>3</sup> , le port d'un masque anti-poussière est recommandé.
- <b>Protection des mains :</b>	Gants en caoutchouc.
- <b>Protection des yeux :</b>	Lunettes de sécurité avec protections latérales. Ne pas porter des lentilles de contact.
- <b>Protection de la peau et du corps :</b>	Porter un tablier ou un vêtement de protection résistant aux produits chimiques en cas d'éclaboussures ou de contacts répétés avec des solutions.
<b>Mesures d'hygiène :</b>	Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Forme :</b>	solide granuleux
<b>Couleur :</b>	blanc

<b>Odeur :</b>	légère
<b>pH :</b>	2.5 - 4.5 @ 5g/l pour la série. Voir Fiche Technique pour valeur spécifique.
<b>Point de fusion (°C) :</b>	Non applicable.
<b>Point d'éclair (°C) :</b>	Non applicable.
<b>Temp. d'auto-inflammabilité (°C) :</b>	Non applicable.
<b>Pression de vapeur (mm Hg) :</b>	Non applicable.
<b>Masse volumique apparente :</b>	Voir la Fiche Technique.
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Voir la Fiche Technique.
<b>Viscosité (mPa.s) :</b>	Voir la Fiche Technique.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité :</b>	Le produit est stable, il n'y a pas de risque de polymérisation dangereuse.
<b>Matières à éviter :</b>	Les agents oxydants peuvent causer une réaction exothermique.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de : gaz chlorhydrique, NOx, oxydes de carbone.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

- **Oral(e) :** Sur la base d'études réalisées sur des produits similaires, ce produit ne devrait pas être toxique.
- **Cutanée :** Sur la base d'études réalisées sur des produits similaires, ce produit ne devrait pas être toxique.
- **Inhalation :** Sur la base d'études réalisées sur des produits similaires, ce produit ne devrait pas être toxique.

### Irritation

- **Cutanée :** Par analogie avec des produits similaires, ce produit ne devrait pas être irritant.
- **Oculaire :** Par analogie avec des produits similaires testés selon la technique de Draize, ce produit ne devrait pas entraîner d'irritation de la cornée ou de l'iris, mais seulement de légères irritations transitoires de la conjonctive, semblables à celles provoquées par toutes les matières pulvérulentes.

**Sensibilisation :** Par analogie avec des produits similaires, ce produit ne devrait pas être sensibilisant.

**Toxicité chronique :** Par analogie avec des produits similaires, ce produit ne devrait pas présenter d'effets toxiques à long terme.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### **Toxicité aquatique aiguë**

- **Poisson :** CL50/*Danio rerio*/96 h > 10 mg/L (OCDE 203) (Basé sur des résultats obtenus dans des tests sur des produits analogues.)
- **Daphnie :** CE50/*Daphnia magna*/48 h > 10 mg/L (OCDE 202) (Basé sur des résultats obtenus dans des tests sur des produits analogues.)
- **Algues :** Les tests d'inhibition des algues ne sont pas appropriés. Les caractéristiques floculantes du produit interfèrent directement dans le milieu du test empêchant la distribution homogène, ce qui invalide le test.
- **Hydrolyse:** Ne s'hydrolyse pas.
- **Biodégradation:** Pas facilement biodégradable.
- **LogP<sub>ow</sub> :** 0
- **Bioaccumulation :** Ne se bioaccumule pas.

Les effets possibles sur les organismes aquatiques engendrés par ce produit sont réduits rapidement et de manière significative par la présence dans l'environnement aquatique de carbone organique dissous (COD).

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Résidus/produits non utilisés :** En accord avec les réglementations locales et nationales.
- Emballages contaminés :** Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Peut être évacué sur décharges ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Remarques :** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné.

- Phrase(s) de risque :** R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Phrase(s) de sécurité :** S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Statut réglementaire :**

**EINECS (Europe) :** Le polymère est conforme à la définition du 7<sup>ème</sup> amendement de la Directive 67/548/CEE. Et tous les produits de départ ainsi que les additifs, figurent sur l'inventaire EINECS.

**TSCA (USA) :** Produit conforme à la réglementation TSCA.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Restrictions conseillées :** Not licensed for dry addition in mineral separation processes in accordance with U.S. Patent Nos. 5,178,774 and 5,698,109 and foreign counterparts thereof such as Australian Patent 654,135; Canadian Patent 2,076,011; European Patent 536,194; and South African Patent 91/5025.

**Autres informations :**

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie en conformité avec:

Directive 92/32/CEE du Conseil du 30 avril 1992 portant septième modification de la directive 67/548/CEE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses et toutes les adaptations au progrès technique ultérieures.

Directive 99/45/CE du Parlement Européen et du Conseil du 31 mai 1999 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Directive 2001/58/CE de la Commission du 27 juillet 2001 portant deuxième modification de la directive 91/155/CEE définissant et fixant, en application de l'article 14 de la directive 1999/45/CE du parlement européen et du conseil, les modalités du système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses et, en application de l'article 27 de la directive 67/548/CEE du conseil, les modalités du système d'information spécifique relatif aux substances dangereuses (fiches de sécurité).

ISO 11014-1: Fiche de Données de Sécurité pour les Produits Chimiques.

**Personne à contacter :** Dennis E. Marroni, Product Information & Regulatory Affairs

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou, utilisables pour tout procédé de fabrication.

## Fiche signalétique

Conforme SIMDUT/ ANSI 2003

Date de révision: 01-oct.-2004

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

<b>Nom du produit:</b>	<b>MAGNAFLOC 155</b>
<b>Numéro du produit:</b>	<b>8115810</b>
<b>Famille chimique:</b>	Copolymère d'acrylate de sodium et d'acrylamide
<b>Fabricant/fournisseur:</b>	Ciba Spécialités Chimiques Inc. 2626 Argentia Mississauga, Ontario L5N 5N2 8h - 17h Téléphone: 1-866-679-2422  Urgence CANUTEC: (613) 996-6666 <b>Urgence santé/environnement 24 heures téléphone 1-800-873-1138</b>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des premiers secours

<b>État physique:</b>	Poudre granuleuse
<b>Couleur:</b>	Blanc
<b>Odeur:</b>	Peu ou pas
<b>Santé:</b>	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.
<b>Risques physiques:</b>	Les poudres organiques pourraient être capables de produire des décharges d'électricité statique et de créer des mélanges explosifs dans l'air. Manipuler avec prudence. .

<b>Désignation SIMDUT:</b>	Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT.
<b>Risques potentiels sur la santé:</b>	Le contact avec les yeux peut causer une légère irritation et/ou de la rougeur. L'exposition répétée ou prolongée peut causer une légère irritation de la peau. L'inhalation des poussières peut irriter les voies respiratoires.
<b>Principale(s) voie(s) d'entrée:</b>	Ingestion, Peau, Inhalation, Yeux.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Information sur les composantes:** Ce matériel ne contient aucune composante dangereuse.

## 4. PREMIERS SECOURS

<b>Yeux:</b>	Rincer les yeux avec de l'eau tiède, à faible débit, pendant 5 à 10 minutes, ou jusqu'à ce que le produit chimique soit enlevé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
<b>Peau:</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si de l'irritation survient, consulter un médecin. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les faire nettoyer avant de les réutiliser.
<b>Inhalation:</b>	Amener la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène et consulter immédiatement un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Si des vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour éviter les risques d'aspiration. Consulter un médecin immédiatement.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Méthodes particulières d'intervention:</b>	Procédure standard pour feux d'origine chimique. Le produit devient glissant lorsque mouillé. Empêcher les piétons et les véhicules de circuler dans les zones où il y a risque de glisser.
<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Neige carbonique, poudre chimique, mousse.
<b>Moyens d'extinction inadéquats:</b>	Si on utilise de l'eau, empêcher les piétons et les véhicules de circuler dans les zones où il y a risque de glisser.
<b>Équipements spéciaux de combat d'incendie:</b>	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
<b>Risques inhabituels.</b>	La poussière en concentration suffisante pour former un mélange explosif avec l'air. Manipuler de manière à minimiser la formation de poussière et éliminer les flammes nues et autres sources d'ignition.
<b>Produits de combustion dangereux:</b>	La combustion peut produire des oxydes de carbone, azote.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Instructions de nettoyage:</b>	Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éviter toute formation de poussière. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas décharger dans l'environnement.
-----------------------------------	---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Comme pour tout produit chimique industriel, utiliser les bonnes pratiques de manipulation de l'industrie. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas inhaler. Ne pas goûter ou ingérer. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate.
<b>Entreposage</b>	Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé.
<b>Risques d'explosion:</b>	Éviter de créer des conditions de poussières. Risque d'explosion si un mélange air-poussière se forme.

**Pour usage industriel seulement****8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Consignes de l'exposition:**

Il n'existe pas de limites d'exposition établies par OSHA ou ACGIH qui s'appliquent aux composants de ce produit.

**Protection individuelle**

**Protection pour les yeux/ visage:** Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches pour se protéger contre les particules de poussière.

**Protection de la peau:** Porter des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire:** Utiliser un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH tel que requis pour réduire l'exposition.

**Sécurité intégrée:** Travailler dans un endroit bien ventilé. Ne pas inhaler les poussières. Aspiration localisée recommandée.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES:**

<b>État physique:</b>	Poudre granuleuse
<b>Couleur:</b>	Blanc
<b>Odeur:</b>	Peu ou pas .
<b>Point de congélation/ fusion</b>	Indéterminé
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Soluble, solubilité limitée par la viscosité
<b>Densité de vapeur:</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	Non applicable
<b>Densité:</b>	Indéterminé
<b>Densité (Specific Gravity):</b>	~ 0.75
<b>pH:</b>	5 - 7 (1 % solution)
<b>Pourcentage volatil:</b>	Ne devrait pas être présent au-delà de quantités traces
<b>COV:</b>	Indéterminé
<b>Coefficient de partition (octanol/ eau):</b>	Indéterminé
<b>Température de décomposition:</b>	Indéterminé
<b>Limites d'explosivité dans l'air:</b>	
<b>Supérieur</b>	Indéterminé
<b>Inférieure</b>	Indéterminé
<b>Point d'éclair:</b>	Non applicable
<b>Méthode d'essai (pour le point éclair):</b>	Non applicable

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

<b>Stabilité:</b>	Stable.
<b>Conditions à éviter:</b>	Éviter les températures extrêmes. Éviter les conditions humides ou mouillées.
<b>Incompatibilité</b>	Agents oxydants puissants. (peuvent dégrader le polymère)
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune décomposition prévue dans des conditions d'entreposage normales.

**Possibilités de réactions dangereuses:** Improbable.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité orale aiguë:</b>	Indéterminé
<b>Toxicité cutanée aiguë:</b>	Indéterminé
<b>Toxicité aiguë par inhalation:</b>	Indéterminée
<b>Irritation des yeux:</b>	Indéterminé
<b>Irritation de la peau:</b>	Indéterminé
<b>Sensibilisation de la peau:</b>	Indéterminé
<b>Cancérogènes (IARC; NTP; OSHA; ACGIH):</b>	Aucun des composants de ce produit qui sont présents à des concentrations supérieures à 0.1% ne sont répertoriés comme cancérogènes par IARC, le NTP, OSHA ou ACGIH.
<b>Essais de carcinogénéité:</b>	N'est pas répertorié comme cancérogène par IARC, le NTP, OSHA ou ACGIH.
<b>Effets mutagènes:</b>	Aucune donnée sur le produit. Aucun effet anticipé.
<b>Toxicité reproductrice:</b>	Aucune donnée pour le produit. Aucun effet anticipé.
<b>Tératogène:</b>	Aucune donnée pour le produit. Aucun effet anticipé.
<b>Neurotoxique:</b>	Indéterminé
<b>Toxicité subaiguë:</b>	Indéterminé
<b>Toxicité subchronique:</b>	Indéterminé
<b>Toxicité chronique:</b>	Indéterminé
<b>Absorption/distribution/excrétion/métabolisme:</b>	Indéterminé
<b>Informations supplémentaires:</b>	Indéterminé

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>Toxicité aux poissons:</b>	CL50 18 mg/L 96 heures (Truite arc-en-ciel) (sous des conditions statiques en présence d'acide humic)
<b>Toxicité aux invertébrés:</b>	CE50 > 50 mg/L 48 heures (Daphnie) (sous des conditions statiques en présence d'acide humic)
<b>Toxicité aux algues:</b>	Indéterminée



<b>Toxicité aux bactéries des effluents traités:</b>	Indéterminée
<b>Test de l'inhibition de la respiration du procédé des boues activées:</b>	Indéterminé
<b>Demande biochimique en oxygène (DBO):</b>	Indéterminé
<b>Demande chimique en oxygène (DCO):</b>	Indéterminé
<b>Demande totale en oxygène (DTO):</b>	Indéterminé
<b>Biodégradabilité:</b>	Indéterminé
<b>Potentiel de bioaccumulation:</b>	Indéterminé
<b>Données environnementales supplémentaires:</b>	Indéterminé

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**Élimination des déchets:** Jeter selon les règlements locaux, provinciaux, fédéraux, d'états.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Transport des matières dangereuses (TMD):**

N'est pas réglementé pour le transport routier ou ferroviaire

**IMDG (produits dangereux maritimes internationaux)**

Non réglementé pour ce type de transport.

**Autorité internationale en transport aérien (IATA)**

Non réglementé pour ce type de transport.

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Réglementation fédérale

**Système d'information des matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) :** Non réglementé par le SIMDUT.

**Ce produit a été classé en accord avec les critères de risques du règlement sur les produits contrôlés, et les fiches signalétiques contiennent toute l'information requise par le règlement sur les produits contrôlés.**

**Statut sur la liste intérieure des substances (LIS):** Tous les ingrédients figurent sur la LIS.

### **Inventaires internationaux**

**Statut Section 8(b) du répertoire** Toutes les composantes que contient ce produit sont soit exemptées ou inscrites au répertoire du TSCA.

**CWC (convention sur les armes chimiques)** Ce produit ne contient aucune composante inscrite sur les listes de produits chimiques du CWC

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

**Cause de la révision:** Nouveau format

### **Contact pour l'information**

**Sécurité du produit, règlement et environnement:** Marlene Dorcas (905) 812-7280

**Avis de non responsabilité** L'information ci-jointe est basée sur des données jugées correctes. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est basée par rapport à ces données ou cette information. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit convient aux conditions d'utilisation prévues.

kemira

## FICHE SIGNALÉTIQUE SternPAC™

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

<u>É.-U.</u>	<u>CANADA</u>
<b>Fournisseur:</b> Kemira Water Solutions, Inc. 316 Bartow Municipal Airport Bartow, Florida 33830	Kemira Water Solutions Canada Inc. 3405 Blvd. Marie Victorin Varenes, Québec J3X 1T6
<b>Téléphones service à la clientèle:</b> (800) 879-6353 (785) 842-7424	(800) 465-6171 (450) 652-0665
(800) 450-7352 - Polymères	

#### Numéros d'urgence (24 hr)

**POUR TOUTE URGENCE IMPLIQUANT DES REJETS DE PRODUITS CHIMIQUES  
COMPOSER:**

<b>CHEMTREC (800) 424-9300</b>	<b>É.-U. (SANS FRAIS)</b>
<b>CANUTEC (613) 996-6666</b>	<b>CANADA (FRAIS VIRÉS)</b>

<b>Nom du produit:</b>	SternPAC™ 70
<b>Famille chimique:</b>	Sel inorganique polynucléaire
<b>Formule:</b>	Al <sub>13</sub> (OH) <sub>20</sub> (SO <sub>4</sub> ) <sub>2</sub> Cl <sub>15</sub>
<b>Synonyme:</b>	Polyaluminum chloride, polyhydroxysulphatoaluminum chloride
<b>Usage du produit:</b>	Agent coagulant pour traitement d'eau potable

### 2. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Concentration</u>
Sulfate d'hydroxyde chlorure d'aluminium	39290-78-3	15-40%

Classification SIMDUT: Catégorie E  
Classification OSHA: Physical: Corrosive  
Health: Corrosive

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Vue d'ensemble en cas d'urgence:** Irritant pour la peau, les yeux et les muqueuses.

**Cancérogénicité:** Ne contient aucun ingrédient cancérogène connu ou potentiel.

Page 1 de 7

*Pour plus de renseignements sur l'utilisation ou la performance de nos produits, ou pour des demandes d'échantillons, veuillez communiquer avec votre représentant ou le service à la clientèle de Kemira Water Solution aux numéros indiqués à la Section 1 de cette fiche signalétique.*

Kemira

## FICHE SIGNALÉTIQUE SternPAC™

### 4. PREMIERS SOINS

- Général:** Si vous vous ne sentez pas bien, obtenir des soins médicaux (apporter l'étiquette ou cette fiche signalétique si possible). S'assurer que le personnel médical est au courant des matières utilisées.
- Contact cutané:** Enlever tous les vêtements contaminés, les bijoux et les chaussures. Retirer les vêtements contaminés et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer la région affectée avec de l'eau courante et un savon doux pendant au moins 15 minutes. Si une irritation apparaît, obtenir des soins médicaux.
- Contact oculaire:** Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant les paupières inférieure et supérieure afin de s'assurer d'un rinçage complet. Obtenir des soins médicaux.
- Inhalation:** Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux en cas de symptômes respiratoires ou de la toux.
- Ingestion:** **NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT.** Demander à la victime de boire de l'eau ou du lait de magnésie si la victime est consciente. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

### 5. PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	SANS OBJET. Ne brûle pas.
<b>Limite d'inflammabilité (inférieure)</b>	SANS OBJET
<b>Limite d'inflammabilité (supérieure)</b>	SANS OBJET
<b>Température d'auto-inflammation</b>	SANS OBJET
<b>Produits de combustion et de décomposition thermique</b>	Du chlorure d'hydrogène peut être produit durant un incendie. Oxyde d'aluminium et oxydes de soufre.
<b>Taux de combustion</b>	Ne brûle pas.
<b>Puissance explosive</b>	SANS OBJET
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	PAS DISPONIBLE

**Dangers d'explosion ou d'incendie:** Des vapeurs irritantes, toxiques et corrosives peuvent être produites durant un incendie.

**Moyens d'extinction:** La substance est non combustible. Utiliser le moyen d'extinction approprié à l'incendie. Les contenants peuvent accumuler de la pression en cas d'incendie. Pour tout incendie on doit porter un équipement de protection complet, un appareil respiratoire autonome à débit constant.

Page 2 de 7

*Pour plus de renseignements sur l'utilisation ou la performance de nos produits, ou pour des demandes d'échantillons, veuillez communiquer avec votre représentant ou le service à la clientèle de Kemira Water Solution aux numéros indiqués à la Section 1 de cette fiche signalétique.*

Kemira

## FICHE SIGNALÉTIQUE SternPAC™

### 6. MESURES EN CAS DE REJETS ACCIDENTELS

#### **Déversements, fuites, ou rejets:**

- **Restreindre l'accès** jusqu'à ce que le nettoyage soit complété. Porter un équipement de protection personnelle tel que mentionné à la Section 8. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection adéquat (Voir Section 8).
- **Arrêter l'écoulement si c'est possible.** Éviter de prendre des risques.
- **Aviser les autorités** si la quantité déversée excède la quantité rapportable indiquée à la Section 15.
- **Petits déversements** – Absorber avec une matière d'argile ou une matière sèche. Ensuite placer la matière contaminée dans des contenants adéquats pour élimination.
- **Gros déversements** – Éviter que le déversement s'infilte dans les égouts ou les espaces restreints. Endiguer, si cela est possible. Tenir à l'écart toutes les personnes, isoler le secteur et refuser l'entrée. Placer dans un contenant adéquat pour élimination.
- **Neutraliser les résidus** de façon soignée avec de la chaux, du carbonate de calcium ou du carbonate de sodium. Placer dans un contenant adéquat pour élimination. Rincer le secteur avec de l'eau. Aviser les autorités environnementales.

### 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**Manutention:** Manipuler tous produits chimiques avec respect. Réviser l'étiquette, cette fiche signalétique et tout autres renseignements s'appliquant au produit avant son utilisation. Tenir à l'écart des substances incompatibles. Utiliser l'équipement de protection personnelle tel qu'indiqué à la Section 8. Manipuler uniquement avec l'équipement, les matériaux et fournitures telles que spécifiées par le fabricant comme étant compatible et adéquat à être utilisé avec ce produit.

**Entreposage:** Le produit peut être entreposé dans des contenants fermés hermétiquement, préférablement les contenants fournis par le fournisseur. Les contenants de ce produit peuvent être dangereux même vides, puisqu'ils contiennent des résidus (vapeurs, liquide); observer tous les avertissements et les précautions énumérés pour le produit. Ne pas utiliser des contenants métalliques.

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

#### **Mesures préventives:**

**Mesures d'ingénierie:** Il devrait y avoir assez de ventilation pour faire circuler l'air. S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont près de la zone de travail.

#### **Équipement de protection personnelle:**

**Protection oculaire:** Porter des lunettes à coques antiéclaboussures et un écran facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures. Maintenir les douches oculaires et les douches de sécurité dans la zone de travail.

Page 3 de 7

Pour plus de renseignements sur l'utilisation ou la performance de nos produits, ou pour des demandes d'échantillons, veuillez communiquer avec votre représentant ou le service à la clientèle de Kemira Water Solution aux numéros indiqués à la Section 1 de cette fiche signalétique.

Kemira

## FICHE SIGNALÉTIQUE SternPAC™

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

**Protection cutané:** Porter des vêtements de protection imperméables, y compris bottes, gants, blouses de laboratoire, tablier et combinaison afin d'éviter le contact avec la peau.

**Matériau protecteur recommandé:** Néoprène, ne jamais utiliser du cuir.

**Protection respiratoire:** Tenir compte des avertissements pour appareil respiratoire avant l'utilisation.

- En cas de contact limité, utiliser un appareil respiratoire à cartouche pour gaz acide.
- Lors du nettoyage, de la décontamination ou de l'entretien des réservoirs, contenants, canalisations ou des accessoires et pour toutes autres situations où des contaminants et/ou des poussières risquent de se produire, utiliser un équipement de protection pour se protéger contre l'ingestion et l'inhalation. Un appareil respiratoire HEPA ou à adduction d'air, une combinaison complète avec cagoule, gants et bottes ou un ensemble contre les produits chimiques et bottes sont suggérés.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Apparence:</b>	Ambré clair ou incolore.
<b>Odeur:</b>	Légère
<b>État physique:</b>	Liquide
<b>pH tel quel:</b>	2,6 +/- 0,3
<b>Tension de vapeur (mm Hg):</b>	17 mm Hg à 20°C
<b>Point d'ébullition:</b>	Approx. 102 °C
<b>Densité:</b>	68,4 lb/pi <sup>3</sup> bien condensé
<b>Solubilité (eau):</b>	Soluble.
<b>Densité de vapeur (Air=1):</b>	1,3
<b>% volatilité (volume):</b>	SANS OBJET
<b>Point de congélation:</b>	-12 +/- 2 °C

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Produits de décomposition dangereux:** Décomposition thermique: va produire des oxydes de soufre et des oxydes d'aluminium ainsi que du chlorure d'hydrogène après qu'il soit sec et chauffé jusqu'à décomposition.

**Stabilité:** Stable à une pression et température normales.

**Conditions à éviter:** Éviter le contact avec des acides minérales, la chaleur excessive et les bases/alcalins.

**Incompatibilité avec d'autres substances:** Acier au carbone, aluminium, carbone, laitons, et le nylon.

**Polymérisation dangereuse:** Ne se produira pas.

Page 4 de 7

*Pour plus de renseignements sur l'utilisation ou la performance de nos produits, ou pour des demandes d'échantillons, veuillez communiquer avec votre représentant ou le service à la clientèle de Kemira Water Solution aux numéros indiqués à la Section 1 de cette fiche signalétique.*

Kemira

## FICHE SIGNALÉTIQUE SternPAC™

### 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

PAS DISPONIBLE

### 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

PAS DISPONIBLE

### 13. ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Revoir les règlements au niveau fédéral, provincial et local avant l'élimination. Cette matière a la caractéristique d'être corrosive pour les métaux, et autres matériaux de construction. L'élimination doit être conforme aux exigences d'élimination des déchets dangereux. Tout résidu et/ou l'eau de rinçage provenant des réservoirs, contenants, canalisations ou accessoire sont probablement des déchets dangereux et doivent être éliminés conformément aux lois fédérale, provinciale et locale.

RCRA: Testé les déchets pour la corrosivité, D002, avant l'élimination.

### 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

	Canada (TMD)	U.S. (DOT)
Appellation réglementaire	Liquide inorganique corrosif, acide, NSA	Corrosive liquid, acidic, inorganic, NOS.
Classe de danger/Division	8	8
No. d'identification Groupe d'emballage:	UN 3264 III	UN 3264 III

Numéros de téléphone d'urgence en transport:

1-800-424-9300 CHEMTREC (É.-U.)

1-613-996-6666 CANUTEC (CANADA) (À FRAIS VIRÉS)

Classification IATA/ICAO: 8

### 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### CLASSIFICATION É.-U.:

Classification OSHA: Dangereux par définition du Hazard Communication Standard (29 CFR 1920.1200)

Réglementation SARA sections 313 et 40 CFR 372: Non

Page 5 de 7

*Pour plus de renseignements sur l'utilisation ou la performance de nos produits, ou pour des demandes d'échantillons, veuillez communiquer avec votre représentant ou le service à la clientèle de Kemira Water Solution aux numéros indiqués à la Section 1 de cette fiche signalétique.*

Kemira

## FICHE SIGNALÉTIQUE SternPAC™

### 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION (suite)

**Catégories de danger SARA, SARA SECTIONS 311/312 (40CFR370.21):**

Aigu	Oui
Chronique	Non
Incendie	Non
Réactif	Non
Rejet soudain	Non
OSHA Process Safety (29CFR1910.119)	Non

**Exigences du Clean Water Act:** Désigné comme une substance dangereuse selon la section 311(b)(2)(A) du Federal Water Pollution Control Act et réglementé par les Clean Water Act Amendments de 1977 et 1978. Ces règlements s'appliquent aux rejets de cette substance.

**TSCA:** La substance ou tous les ingrédients de ce produit sont inscrits sur la liste Chemical Substances Inventory du TSCA. N'exige pas de rapport.

**Autres règlements/Législation s'appliquant à ce produit:**  
California Proposition 65: Non

**Right-To-Know Lists:** Massachusetts, New Jersey, Pennsylvania, California  
Ce produit ne contient ni n'est fabriqué avec des substances ayant un potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone.

#### **CLASSIFICATION CANADA**

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

**Classification SIMDUT (RPC):** E: Matière corrosive.

**CEPA / Canadian Domestic Substances List (DSL):** La substance dans ce produit est inscrite dans la liste (CEPA DSL).

**DURÉE LIMITE:** Veuillez utiliser dans un délai d'un an.

### 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Indices de risque de National Fire Protection Association (NFPA) et Hazardous Materials Identification System (HMIS):**

	NFPA	HMIS
SANTÉ	1	1
INFLAMMABILITÉ	0	0
RÉACTIVITÉ	0	0

4 = Extrême/grave  
3 = Élevé/sérieux  
2 = Modéré  
1 = Léger  
0 = Minimal

Page 6 de 7

*Pour plus de renseignements sur l'utilisation ou la performance de nos produits, ou pour des demandes d'échantillons, veuillez communiquer avec votre représentant ou le service à la clientèle de Kemira Water Solution aux numéros indiqués à la Section 1 de cette fiche signalétique.*



**Water  
Solutions**

## FICHE SIGNALÉTIQUE SternPAC™

**Kemira Water Solutions, Inc., et Kemira Water Solutions Canada, Inc.** ont fourni les renseignements de bonne foi et ne font aucune représentation quant à l'exactitude et la compréhension. Ce document est prévu uniquement comme guide pour la manutention sécuritaire par une personne qualifiée utilisant ce produit. Les individus qui reçoivent les renseignements doivent exercer leur jugement pour déterminer si le produit convient à un but particulier.

Kemira Water Solutions, Inc., et Kemira Water Solutions Canada, Inc. n'offre aucune représentation ou garantie, formelle ou implicite y compris sans limitations aucune garantie de valeur marchande ou forme physique pour un but particulier en ce qui concerne l'information déterminée ci-dessus ou le produit auxquels les renseignements se réfère. Par conséquent Kemira Water Solutions, Inc., et Kemira Water Solutions Canada, Inc. n'accepte aucune responsabilité pour des dommages résultant de l'utilisation ou de la confiance accordée à ces renseignements.

Fiche signalétique révisée le 1<sup>er</sup> octobre 2006 par le groupe Kemira Water Solutions HSE.

**Page 7 de 7**

*Pour plus de renseignements sur l'utilisation ou la performance de nos produits, ou pour des demandes d'échantillons, veuillez communiquer avec votre représentant ou le service à la clientèle de Kemira Water Solution aux numéros indiqués à la Section 1 de cette fiche signalétique.*